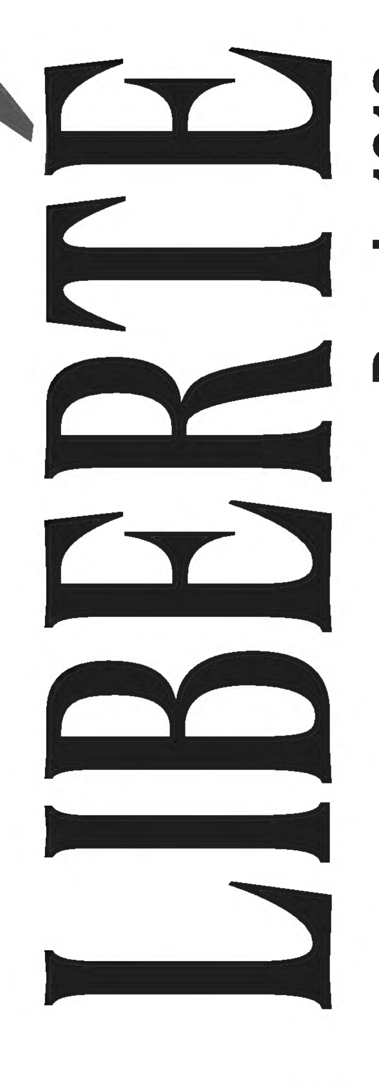




ACTUEL

COURSE À LA MAIRIE

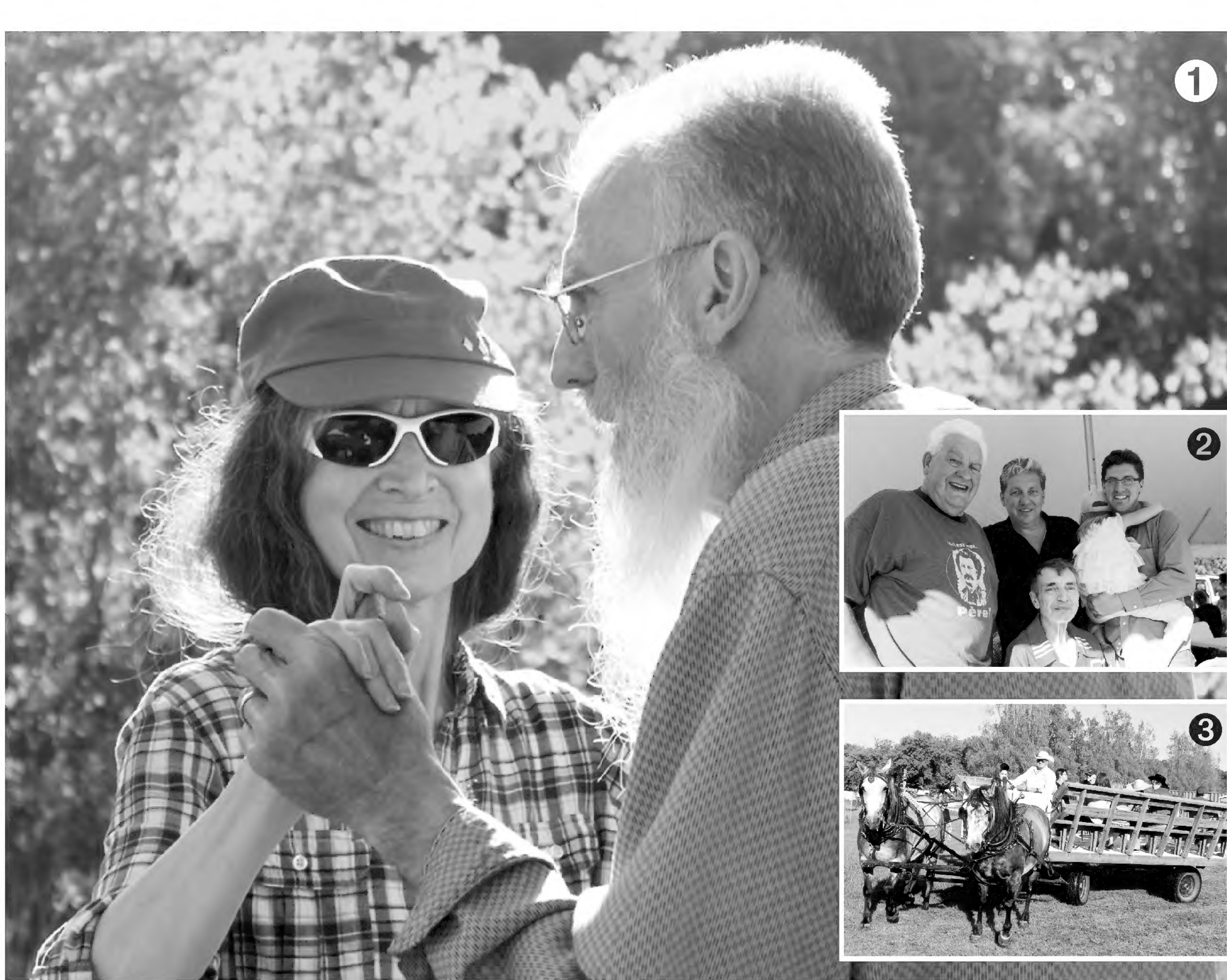
La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a tenu le tout premier débat pour les candidats à la mairie 2014. *La Liberté* s'est entretenue avec des témoins pour savoir qui en est ressorti le grand gagnant.

A3



CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 101 N° 13 • 25 JUIN AU 1er JUILLET 2014
SAINT-BONIFACE

Une joie de vivre toute métisse



photos : Wilgis Agossa

Le pique-nique annuel organisé par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba et le Conseil Elzéar-Goulet au Parc Vermette le 18 juin dernier a regroupé une centaine de personnes. Alors que certains comme Rachelle Chappellaz-Lemoine et Pierre Lemoine s'affairaient à quelques pas de danse au rythme de la musique métisse (photo 1), d'autres profitaient du beau temps pour renouer avec la tradition des promenades en charrette (photo 3). Un pique-nique métis n'est jamais si bien réussi que lorsqu'on prend le temps de jaser entre amis. Ce que n'ont pas manqué de faire (photo 2) le doyen de l'UNMSJM, Guy Savoie, le président Gabriel Dufault, le conseiller municipal Dan Vandal, et le président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, Matt Allard (avec sa fille dans les bras).

Citation DE LA SEMAINE

« Je pense souvent, depuis que j'ai des enfants, à quel genre de planète je veux leur laisser. C'est ma motivation pour être plus écologique et plus respectueuse envers l'environnement. »

Praise Okwumabua a le tout premier salon de coiffure certifié écologique au Manitoba. **| Page A9.**

MENTION SPÉCIALE *BLUE RIBBON* POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU



Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE









Le SOMMAIRE

Votre hôpital, votre fondation

SE CONCENTRER SUR CE QUI COMPTE LE PLUS POUR LES PATIENTS

Chaque année, le nombre de patients qui se présentent à l'Hôpital Saint-Boniface pour obtenir des soins augmente. Nous accueillons davantage de bébés, traitons un plus grand nombre de patients qui sont plus malades et ajoutons de nouvelles pratiques et technologies. Notre travail consiste à offrir les meilleurs soins à tous les patients, chaque jour.

Nous réalisons cette tâche en évaluant continuellement nos processus et en écoutant ce que nous disent les patients, les familles et le personnel. L'année dernière, le personnel et les médecins se sont concentrés sur l'amélioration des processus de flux des patients – comment les patients sont admis, traités et soignés à l'Hôpital, et de quelle façon ils reçoivent leur congé au moment opportun.

L'une des améliorations les plus importantes que nous ayons apportées au cours de la dernière année touche les transferts sécuritaires des patients d'une unité à l'autre. Au cours des transferts, des renseignements essentiels peuvent se perdre, ce qui expose les patients à un danger. Auparavant, des aides et des porteurs pouvaient participer aux transferts et des renseignements étaient fournis au téléphone ou par le biais du dossier du patient.



Le président-directeur général, le Dr Michel Tétreault.

Aujourd'hui, avec l'aide des patients et de leur famille, les infirmières passent en revue une liste de vérification et partagent des renseignements directement au chevet du patient, avant que l'infirmière de l'unité réceptrice n'amène le patient à la nouvelle unité.

Je suis particulièrement fier de ce changement de pratique. Les conversations en personne sont plus personnelles et réduisent le risque d'erreurs. Les patients nous disent se sentir davantage concernés et à l'aise avec le nouveau processus. Ce nouveau processus de transition a été si bien accueilli que la plupart des unités de l'Hôpital l'ont adopté, et nous prévoyons l'appliquer aux unités restantes au cours de la prochaine année.

Même si les transferts sécuritaires peuvent sembler peu de chose, la façon dont notre personnel veille à chacune de ces étapes peut avoir une incidence sur l'expérience du patient hospitalisé et sur notre capacité d'offrir des soins à un plus grand nombre de patients.

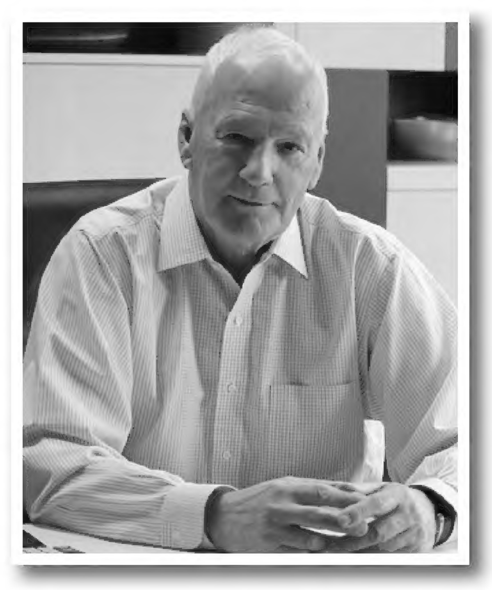
Nos propriétaires, les Sœurs Grises du Manitoba, ont récemment formulé des commentaires sur les efforts que nous déployons pour transformer l'Hôpital. Sœur Lucille Damphousse nous a dit comment elle croit que nos objectifs et notre vision actuels sont directement liés à la vision qu'ont les Sœurs Grises pour l'Hôpital Saint-Boniface : Offrir les soins les plus sécuritaires et les plus fiables aux malades, aux personnes vulnérables et à tous ceux qui viennent à nous parce qu'ils sont dans le besoin. Quel beau compliment en effet pour tout notre personnel!

LA RECONNAISSANCE EN ACTION

Depuis que les Sœurs Grises ont posé le pied sur ses rives en 1844, la rivière Rouge a amené beaucoup de gens vers l'Hôpital Saint-Boniface. George Rajotte, président de la Western Industrial Services ltée, est l'un d'entre eux.

M. Rajotte n'avait que six ans au moment des inondations de 1950 qui ont forcé sa famille à quitter Saint-Jean-Baptiste pour Winnipeg. Installé à Saint-Boniface, son grand-père a trouvé un emploi en entretien à l'Hôpital Saint-Boniface.

Des décennies plus tard, M. Rajotte suit les traces de son grand père à l'Hôpital Saint-Boniface en assurant un autre genre d'entretien : il veille à ce que l'Hôpital et son centre de recherche disposent du soutien financier voulu pour pouvoir continuer à faire des découvertes médicales qui peuvent changer des vies.



George Rajotte à son bureau à Saint-Boniface.

Membre du conseil d'administration de la Fondation, M. Rajotte y a découvert les travaux de recherche de classe mondiale qu'on mène à l'Hôpital Saint-Boniface. L'Hôpital a d'ailleurs été qualifié dernièrement d'hôpital à plus forte composante de recherche de l'Ouest du Canada par Research Infosource, une organisation indépendante.

« Sans recherche, bon nombre des traitements dont nous disposons aujourd'hui ne seraient pas disponibles, affirme M. Rajotte. Nous devons tous déployer de grands efforts pour soutenir l'Hôpital. Il y a toujours des retombées aux solutions que l'on trouve pour résoudre des problèmes. La recherche n'est pas seulement bonne pour notre santé, elle l'est aussi pour notre économie. »

Et pour M. Rajotte, la recherche est bonne pour l'âme, aussi.

« Winnipeg et le Manitoba ont été bons pour moi, dit-il. J'en suis venu à la conclusion qu'au lieu d'être simplement reconnaissant, je devais exprimer ma gratitude pour la belle vie que je mène ici. J'ai donc décidé de faire don de temps et d'argent. C'est ma façon de dire merci. »

Pour en savoir plus au sujet de la recherche réalisée à l'Hôpital Saint-Boniface, visitez le site rechercheaurendez-vous.com.

ÉVÉNEMENTS

La Galerie Buhler présente :

Portraits et paysages internes

Du 6 juin au 21 septembre 2014

Visitez cette exposition d'art mettant en vedette les œuvres de Sheila Spence et Arnold Saper.

Ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, composez le 204-237-2309 ou visitez www.galeriebuhlergallery.ca

Tournoi de golf Cardiac Classic

Le lundi 11 août 2014

Niakwa Country Club

Pour plus d'information, visitez le site **http://www.saintboniface.ca/english/ccgolf.cfm**

ou composez le 204 237-2067

Le tournoi de golf le plus couru du Manitoba est de retour. Le tournoi Cardiac Classic de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface est le tournoi par excellence auquel vous participerez cette année. Et le plus beau, c'est que toutes les sommes recueillies serviront à soutenir l'excellence dans le domaine des soins aux patients et de la recherche médicale à l'Hôpital Saint-Boniface.



409, avenue Taché | Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6

saintboniface.ca

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Empêcher les pourriels

La *Loi canadienne anti-pourriel* entre en vigueur le 1er juillet. Une spécialiste du droit du travail et de l'emploi, Shereese Qually, conseille aux entreprises de revoir leurs politiques et procédures.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Adoptée en décembre 2010, la *Loi canadienne anti-pourriel*, qui vise à réduire l'encombrement de boîtes de courriel des entreprises et des consommateurs, entre en vigueur le 1er juillet. Les gens d'affaires sont-ils prêts?

« Tout le monde convient qu'il était nécessaire d'adopter la *Loi canadienne anti-pourriel*, estime l'avocate spécialisée en droit du travail et de l'emploi au cabinet winnipégois Taylor-McCaffrey, Shereese Qually. En effet, j'estime qu'il s'agit d'une loi bien pensée, qui a tenu compte des besoins de toutes les parties prenantes. Or un nombre alarmant de petites entreprises n'apprécient pas, à l'heure actuelle, que cette loi s'applique à leurs affaires. On oublie que par l'expression «pourriel», la loi entend beaucoup plus que l'envoi non-sollicité d'une réclame quelconque. Ce malentendu donne aux gens d'affaires de nombreux maux de tête, puisqu'il faut être parfaitement conforme aux conditions exigées par la loi, et ce dès la Fête du Canada. »

De fait, la *Loi canadienne anti-pourriel* s'étend non seulement à l'envoi de courriers électroniques, mais de textos et de messages sur les réseaux sociaux.

« Si un entrepreneur veut engager un contractuel pour faire de la comptabilité ou pour traduire un document, l'envoi tombe sous l'ombrelle de la *Loi canadienne anti-pourriel*, précise Shereese Qually. À moins que le comptable ou le traducteur ait déjà placé une annonce publicitaire sur son site Internet ou sa page Facebook. Dans ce cas, la demande serait considérée légale. Dans tous les autres cas, cette démarche serait considérée une invitation non-sollicitée au commerce, comme le *cold calling* des télévendeurs. »


photo : Daniel Bahuaud
Shereese Qually.

La *Loi canadienne anti-pourriel* exige en fait des entreprises d'obtenir le consentement verbal ou écrit d'un client potentiel avant de leur acheminer des courriels et autres types de messages électroniques. « Il faut s'identifier clairement dans chaque message, explique Shereese Qually. Il faut obtenir le consentement du client, que ce consentement soit express ou tacite. Ainsi, lorsqu'une entreprise envoie un courriel, elle doit inclure une invitation au consentement, ainsi qu'une invitation à se désinscrire à l'envoi de nouveaux courriels. »

Cela veut-il forcément dire que tout courriel doit contenir une invitation à la désinscription? « Cela dépend, déclare Shereese Qually. S'il s'agit d'une invitation à une transaction commerciale quelconque, la réponse est «oui». Mais une fois une relation commerciale établie, un message peut contenir les renseignements nécessaires pour contacter la personne qui envoie le courriel, à la condition qu'il ne contienne pas un logo ou un slogan d'entreprise, ou encore une liste des prix et des reconnaissances professionnelles obtenues par son expéditeur.

« Une bévue de la *Loi canadienne anti-pourriel* est d'avoir inclus les envois sollicitant les clients qui ont déjà acheté un appareil de faire inscrire leur machine pour fins d'obtention d'une garantie, poursuit-elle. Ça me semble exagéré, étant donné qu'il s'agit d'une demande légitime. J'ai bon espoir que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), l'agence fédérale chargée de sévir en cas d'infractions, examinera à fond les circonstances de tels envois avant d'agir de façon punitive. »

En effet, la *Loi canadienne anti-pourriel* prévoit déjà quelques exceptions. « Les courriels personnels envoyés à des collègues, des amis ou des membres de sa famille font tous exception à la loi, indique Sheresse Qually. Les organismes de charité et les partis politiques sont également exclus. »

Médias sociaux

La *Loi canadienne anti-pourriel* s'étend aux médias sociaux, tels que Linked In et Facebook. « Sur sa propre page Facebook, on peut inclure une bannière commerciale et des sollicitations aux transactions commerciales, indique Shereese Qually. Par contre, dans la mesure où les médias sociaux permettent d'envoyer des messages, la loi s'appliquera.

« Cette élément de la loi occasionnera des difficultés pour les fournisseurs de médias sociaux, poursuit-elle. Sur Facebook il n'existe toujours pas d'option pour se désabonner. On peut, bien sûr, retirer une personne de sa liste d'amis. Mais ce n'est pas la même chose et, pour la loi, la démarche est insuffisante. Il faudra que Facebook développe une nouvelle option conforme à la loi canadienne. »

La *Loi canadienne anti-pourriel* a également une force de frappe considérable. Le CRTC peut exiger des amendes pouvant atteindre dix millions $ par infraction pour les entreprises. Les individus qui contreviennent à la loi s'exposent à des amendes allant jusqu'à un million $ par infraction.

« Une période transitoire de trois ans est prévue, souligne Shereese Qually. Mais dès 2017, un client pourra poursuivre un commerce, l'accusant de pollupostage. Je doute qu'on vienne à cela, du moins au début. Le CRTC voudra d'abord cibler les grands contrevenants. »

Toujours est-il que l'avocate conseille aux entreprises de bien se préparer à la loi. « Il faut que les propriétaires, gérants, directeurs et superviseurs soient tenus d'agir avec la diligence requise, conclut-elle. Il est fortement conseillé aux entreprises de revoir leurs politiques, leurs procédures et la formation donnée à leurs employés. »







CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD

Qui court bien... va loin!

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL



photo : Gracieuseté de la famille Kornelson

Déric Kornelson arbore fièrement les trois médailles qu'il a remportées lors du Championnat provincial Milk, qui avait lieu du 5 au 7 juin, à Winnipeg.

Élève de 10e année au centre scolaire Léo-Rémillard, Déric Kornelson a été nommé, le 10 juin dernier, Athlète urbain de la semaine de l'Association athlétique des écoles secondaires du Manitoba (MHSAA).

Coureur habile, Déric Kornelson a remporté le championnat de la zone SCAC pour la course de 3 000 m. Il a également remporté la médaille d'argent dans les courses de 1 500 m et de 800 m. De plus, il a remporté la médaille d'or au Championnat provincial Milk, qui avait lieu du 5 au 7 juin à Winnipeg, pour les courses de 3 000 m et de 1 500 m, tout en raflant la médaille de bronze pour la course de 800 m.

« Tout en faisant preuve de grande ténacité sur la piste de course, Déric a une attitude positive des plus contagieuses, lance son entraîneur, Andy Tough. Il est un des athlètes les plus appréciés par ses coéquipiers, à cause de cet optimisme. C'est un athlète en pleine croissance, qui travaille très fort. »

En outre, l'élève du CSLR a réussi à maintenir l'impressionnante moyenne académique de 88 %.

Pour sa part, Déric Kornelson estime que la reconnaissance de la MHSAA est « un grand honneur, et une source de fierté ». « Ça ne fait que deux ans que je cours de façon sérieuse, en tant que membre du club Tough Track, de Winnipeg, souligne-t-il. De pouvoir performer à ce niveau est très gratifiant. »

Le Franco-Manitobain s'entraîne au club au moins trois fois par semaine, et s'adonne ensuite à de la course personnelle pour maintenir son haut niveau de performance. « Andy Tough est très exigeant, souligne-t-il. Il m'entraîne bien, et me donne tout l'appui dont j'ai de besoin pour réussir. Comme par ailleurs les autres membres du club, qui sont très encourageants. »

Cet été, Déric Kornelson se rendra à Gatineau, pour participer aux Jeux de la francophonie canadienne, qui auront lieu du 23 au 27 juillet. Il participera également à un championnat de course à pied à Saskatoon.

« L'année prochaine j'aurai l'âge requis pour essayer d'intégrer l'équipe de course à pied canadienne, indique-t-il. C'est mon objectif principal, puisque faire partie de l'équipe canadienne ouvre bien des portes. Qui sait? Avec un peu de chance, je pourrai participer à des épreuves internationales. »

HISTOIRE

Célébrer la liberté

Daniel BAHUAUD
NORMANDIE, FRANCE



photo : Gracieuseté du collège Louis-Riel

Nicolas Bonin, Janique Fillion et Mégan Vermette sont accompagnés du premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, lors des célébrations marquant le 70e anniversaire du Jour J.

Trois élèves de la Division scolaire franco-manitobaine se sont rendus en Normandie, du 1er au 8 juin dernier, pour représenter la jeunesse canadienne lors des cérémonies soulignant le 70e anniversaire du débarquement allié, ainsi que la subséquente Bataille de la Normandie, évènements de la Seconde guerre mondiale qui ont permis de libérer la France et l'Europe de l'Ouest de l'oppression nazie.

« Nous avons été accueillis à bras ouverts, lance un finissant du collège Louis-Riel (CLR), Nicolas Bonin. Les Français de Caen et des environs sont chaleureux. Non seulement ils nous ont fait visiter des édifices et lieux historiques, mais ils nous ont aussi fait goûter, souvent littéralement, à la culture française. Je n'ai jamais autant mangé tant de différents fromages!

« Avant tout, les Français ne prennent pas leur liberté pour acquise, poursuit-il. Par moments, leur sentiment de gratitude à l'égard du Canada et des soldats canadiens était palpable. C'était très touchant. »

Pour la finissante de l'école communautaire Réal-Bérard (ECRB), Janique Fillion, le point culminant du séjour en Normandie était « sans aucun doute le privilège de rencontrer des vétérans du débarquement du 6 juin 1944 ». « En se promenant sur la plage de Utah, un des endroits où les soldats américains ont débarqué, on a eu une belle conversation avec un vétéran américain, Charles Wilson, explique-t-elle. Blessé lors du débarquement, il n'était pas retourné en France depuis la bataille. Pourtant, il nous indiquait avec beaucoup de précision ce qui s'était passé. J'avais l'impression d'assister au débarquement tant ses souvenirs étaient précis. Il n'a pas hésité non plus de parler des émotions qu'il a éprouvées lors de son baptême du feu. »

Le 4 juin, lors d'une cérémonie solennelle qui a eu lieu à Caen, les élèves ont pu participer à une remise de médailles à un groupe d'anciens combattants. « C'était émouvant, déclare une finissante du CLR, Mégan Vermette. En fait, le plus important pour moi a été de pouvoir rencontrer et discuter avec les vétérans. Et de reconnaître et apprécier leur contribution à cette page de notre histoire, notamment lors des cérémonies du 6 juin à la plage Juno, où les Canadiens ont débarqué. »

« En contemplant les lieux, j'ai souvent eu la chair de poule, ajoute Nicolas Bonin. Le 5 juin, il y avait un spectacle de feux d'artifices sur la plage. Si on fermait les yeux, on avait l'impression d'être en plein milieu de la bataille. En les rouvrant, on se rendait compte qu'on assistait à une célébration de la liberté, et du prix qu'il faut parfois payer pour la conserver. »



DANS NOS





SPORTS

Des joutes amicales

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL



photo : Marouane Refak

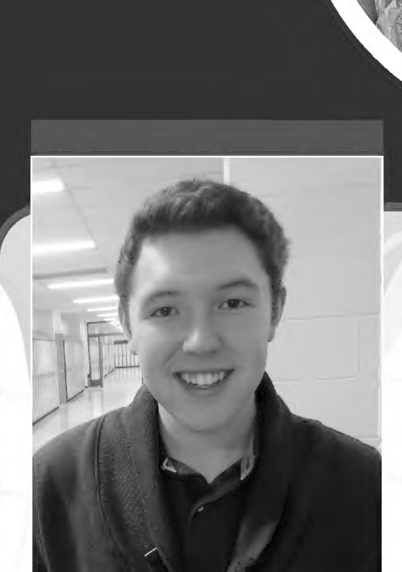
Des élèves des écoles Christine-Lespérance et Saint-Joachim s'amusent, lors des Jeux Juniors du 17 juin dernier.

Quelque 1 200 élèves de la 4e à la 6e année de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont participé, le 17 juin dernier, aux Jeux Juniors 2014 de la DSFM, qui avaient lieu au parc de rugby Maple Grove de Winnipeg.

Supervisés par environ 60 parents et enseignants d'éducation physique, et arbitrés par près de 60 élèves, les Jeux Juniors ont permis aux jeunes de passer une journée, en l'occurrence un peu frisquette en raison du ciel couvert, à pratiquer une variété de sports dans une ambiance non compétitive.

Ainsi, les élèves s'en sont donnés à cœur joie au hand-ball, au soccer, au disque volant, au soccer-baseball, au ballon chasseur et au très populaire jeu de trésor. « Pendant ces joutes amicales, où les points n'étaient pas comptés, les équipes étaient formées d'élèves de même niveau de deux différentes écoles, explique la commissaire des Jeux Juniors, et enseignante d'éducation physique de l'école communautaire Réal-Bérard, Lisa Gosselin. Ainsi, tout en jouant, les jeunes ont pu tisser des liens d'amitié avec des élèves d'autres écoles de la francophonie. Le lendemain de l'évènement, j'ai entendu quantité d'histoires de nouvelles amitiés qui ont été forgées.

« Les Jeux Juniors se sont avérés un grand succès, poursuit-elle. Notre comité organisateur était bien mobilisé, grâce à l'excellent travail du coordonnateur des services en éducation physique et à la santé de la DSFM, Luc Therrien. Quant à nos jeunes arbitres et aux parents surveillants, on ne pouvait demander mieux. Les élèves ont par ailleurs été très actifs. Le petit froid ne leur a pas nui. Au contraire, le temps était propice aux activités sportives! »



Nicolas Bonin
12e année
Collège Louis-Riel

CITATION DE LA SEMAINE

« En contemplant la plage du débarquement du Jour J, en Normandie, j'ai souvent eu la chair de poule. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

*Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à **ecoles@la-liberte.mb.ca** avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca





PUBLI-REPORTAGE

EMPLOIS ET AVIS

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

AVIS AUX FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

DES ORGANISATIONS ASSUJETTIES AUX DISPOSITIONS RÉGISSANT LES ACTIVITÉS POLITIQUES DE LA *LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE*

Votre droit de participer à des activités politiques tout en respectant le principe de l'impartialité politique au sein de la fonction publique est reconnu dans les dispositions régissant les activités politiques de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

Avant d'entreprendre toute activité politique d'ordre municipal, provincial, territorial ou fédéral, vous devez d'abord évaluer si cela pourrait porter, ou sembler porter, atteinte à votre impartialité politique. Vous pourriez vouloir discuter de l'activité politique que vous comptez entreprendre avec votre gestionnaire, le représentant désigné en matière d'activités politiques de votre organisation et la Commission de la fonction publique (CFP).

Avant de vous porter candidat ou tenter de devenir candidat à une élection municipale, provinciale, territoriale ou fédérale, vous devez obtenir la permission de la CFP et, au besoin, un congé sans solde durant la période électorale.

Pour de plus amples renseignements :

Site Web : www.cfp-psc.gc.ca
Courriel : cfp.activitespolitiques-politicalactivities.psc@cfp-psc.gc.ca
Téléphone : 1-866-707-7152



Canadä

Manifestation d'intérêt

La Division du Bureau de l'éducation française (BEF) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba est à la recherche de personnes qualifiées et intéressées par des contrats à court terme pour la réalisation de certains projets ponctuels ayant rapport au domaine de l'éducation de la maternelle à la 12e année. Les services recherchés comprendraient principalement :

- la rédaction
- la révision de textes
- la correction d'épreuves
- la conception multimédia
- l'animation d'ateliers
- la recherche
- la traduction

Noter que les candidats doivent maîtriser le français et dans certains cas, aussi l'anglais.

Lorsqu'un projet se présentera, le BEF invitera les personnes ayant manifestées un intérêt dont le profil correspondra à la nature du travail, à lui soumettre une offre de services.

Veuillez remplir le formulaire de manifestation d'intérêt en ligne au www.edu.gov.mb.ca/m12/interet.html.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au :

Téléphone : 204 945-1902
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 1902
Courriel : contrats@gov.mb.ca







DIRECTEUR ou DIRECTEUR PRINCIPAL, ACQUISITION
Winnipeg

À la BDC, vous obtiendrez le soutien attentif et constant d'un partenaire de qualité et d'une équipe de professionnels pour aider les entrepreneurs à faire croître leur entreprise. Vous trouverez et exploiterez de nouvelles occasions d'affaires pour les services de financement et consultation de la BDC en concentrant vos efforts sur les acquisitions. Vous préparerez et négocierez des propositions personnalisées qui tiendront compte des besoins de l'entreprise et construirez des relations durables avec vos clients.

Ce poste est fait pour une personne passionnée de l'entrepreneuriat, qui démontre un talent pour la vente et les relations avec les clients, une personne qui désire mettre à profit ses trois à cinq ans d'expérience dans la banque ou les services financiers. **Fiers de rapprocher les gens de leurs rêves.**

Vous voulez vous joindre à notre équipe?

bdc.ca/careers (poste n° 56663)

La BDC encourage la diversité au sein de son équipe et invite toutes les personnes ayant les compétences recherchées à poser leur candidature.



Canadä

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





Postes à combler



Enseignant(e) – 7e année
Contrat temporaire 50 %
École/Collège régional Gabrielle-Roy

Chantal Legal, directrice
Tél : 204-878-2147
Date limite : le 1er juillet 2014

Enseignant(e) – 2e année
Contrat temporaire 100 %
Contrat temporaire 50 %
École Lacerte

Claudette Grenier, directrice
Tél : 204-256-4384
Date limite : le 1er juillet 2014

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

LES RELEVÉS D'IMPÔTS FONCIERS 2014 ont été envoyés par la poste.

Tout propriétaire n'ayant pas encore reçu une facture d'impôts doit communiquer avec le département d'impôts au bureau de la municipalité au 204-883-2293, en personne au 352, rue principale, ou par courriel **municipaloffice@ritchot.com**

Un rappel que les nouveaux propriétaires sont responsables du paiement du relevé d'impôt foncier 2014 peu importe s'ils aient reçu un avis d'imposition en leur nom.

Les impôts sont payables au complet avant 16 h 30 le 31 octobre 2014.

Un rappel :
ÉLECTION MUNICIPALE le 22 octobre 2014



APPEL DE CANDIDATURES

L'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface fait appel de candidatures pour les postes suivants :

Professeure ou professeur à terme, du 25 août 2014 au 30 avril 2015 à 50 % – Sciences infirmières – date de clôture : le 4 juillet 2014, à 16 h

Professeure ou professeur à terme, du 25 août 2014 au 30 avril 2015 à 80 % – Sciences infirmières – date de clôture : le 4 juillet 2014, à 16 h

Pour voir ces offres d'emploi ainsi que d'autres offres, visitez notre site Web à ustboniface.ca et cliquez sur « Grand public, Emploi ».

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Adjoint administratif – Adjointe administrative

Type d'emploi : Régulier (temps plein)
Ministère : Justice Manitoba, Winnipeg (Manitoba)
Numéro de l'annonce : 28756
Date de clôture : Juillet 4, 2014
Échelle de salaire : $37,996 $ à $43,424

Qualités essentielles :

- posséder une vaste expérience en secrétariat et en administration, notamment en ce qui concerne les tâches de réception, le traitement et la distribution du courrier et des télécopies, et la rédaction de lettres de remerciement et de bordereaux d'acheminement;
- posséder d'excellentes aptitudes à communiquer oralement en français et en anglais;
- avoir une expérience du classement papier et électronique, et des systèmes de rappel;
- avoir de l'entregent et faire preuve de tact et de diplomatie;
- avoir un sens poussé de l'organisation pour pouvoir respecter des échéances cruciales;
- être apte à travailler en équipe;
- être capable de travailler de manière indépendante;
- avoir de l'expérience dans le traitement de renseignements et de documents confidentiels;
- être capable de travailler avec un haut niveau de précision et de minutie;
- posséder de l'expérience en Microsoft Word, Excel et Outlook.

Qualités souhaitées :

- Expérience dans l'utilisation du système de gestion des activités (AIMS).

Fonctions :

La personne choisie fournira des services de secrétariat et du soutien administratif au bureau du ministre de la Justice et Procureur général. Elle aura pour tâches de répondre aux demandes de renseignements par téléphone et au comptoir, de maintenir divers systèmes de classement, de gérer le compte de courriel du ministre, de préparer diverses formes de correspondance devant être signées par le ministre, de consigner et de mettre à jour des données dans le système AIMS, et de chercher et de récupérer des dossiers et des rapports pour les adjoints du ministre. La personne choisie fournira un soutien aux secrétaires chargés des rendez-vous et de la correspondance du ministre, au besoin.

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :

Numéro de l'annonce : 28756
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
305, Broadway - bureau 300
Winnipeg (Manitoba), R3C 3J7
Téléphone : (204) 945-3308
Télécopieur : (204) 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s á indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.





OFFRES D'EMPLOI

RESPONSABLE DE LA MUSIQUE LITURGIQUE

La Paroisse-Cathédrale est à la recherche d'un(e) responsable de la musique liturgique. Ce poste est à temps partiel / horaire flexible.

AGENT(E) DE PASTORALE

La Paroisse-Cathédrale est à la recherche d'un(e) agent(e) de pastorale, responsable de la préparation aux sacrements : Réconciliation, Première des Communions et Confirmation; responsable de la catéchèse à l'école; et autres responsabilités pastorales. Ceci est un poste à mi-temps.

GÉRANT(E)

La Paroisse-Cathédrale de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) gérant(e).

Les responsabilités du/de la gérant(e) sont :

1. La gestion des finances.
2. La gestion du personnel et des bénévoles.
3. L'entretien des propriétés.
4. Les relations publiques et le tourisme.

Les qualifications pour ce poste sont :

- une formation en administration des affaires (ou expérience équivalente);
- des connaissances des logiciels : Simply Accounting, Word, Excel, Outlook;
- communiquer en français et en anglais, à l'oral et à l'écrit.
- une expérience en gestion du personnel;
- une aptitude en communication et en service au public;
- l'aptitude et la capacité du travail autonome et en équipe;
- une compréhension de la vie d'une paroisse;
- des compétences de *leadership*;
- l'expérience de coordonner des évènements.

Contrat : temps plein
Échelle de salaire : à négocier
Entrée en fonction : dès que possible

Les personnes intéressées par ces postes sont invitées à soumettre leur curriculum vitae **d'ici le 18 juillet 2014** à :

Marcel Carrière, curé
Paroisse-Cathédrale de Saint-Boniface
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-7304
Courriel : mcarriere@cathedralestboniface.ca

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

250-

À LOUER

SAINT-BONIFACE : 1 chambre à coucher, laveuse/sécheuse, air climatisé, stationnement, balcon, vraiment beau. 760 $/mois + services. Composez le 204 237-5167 ou le 701 213-6589. Disponible immédiatement. Non fumeur.

247-

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

À VOTRE SERVICE

SERVICES



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca



La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Partenaires en ÉDUCATION Partners
www.members.shaw.ca/languageteacher

- Tutorat et formation linguistique en français ou anglais pour jeunes et adultes
- Leçons en groupes ou en particulier
- Aide avec le travail scolaire, préparation aux examens, cours de rattrapage
- Traduction, relecture et correction de textes, formation et évaluations linguistiques pour entreprises et organismes


languageteacher@shaw.ca
204-237-4690 messages appréciés

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

40 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Service en français | Servicio en español





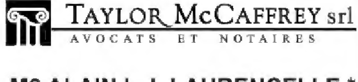
INDUSTRIEL • COMMERCIAL
Contactez-nous pour tous vos besoins en électricité.
Service bilingue disponible.
Aimé Buissé, propriétaire
1399, chemin Dugald Winnpeg (Manitoba)
204 233 3023



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES



Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

ABONNEZ-VOUS À



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom
Prénom
Adresse
Ville Province
Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ____________ Expiration : ______
❐ MasterCard : ____________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Chloé LE MAO (stagiaire)
presse5@la-liberte.mb.ca
Marouane Refak (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

VOX POP

Pour quel candidat?

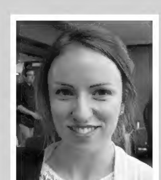
Quel candidat a le plus brillé lors du premier débat de la campagne à la mairie de Winnipeg? Et quels enjeux font priorité auprès du public? *La Liberté* s'est entretenue avec plusieurs membres de l'assistance, pour obtenir quelques réponses.

Textes et photos : Daniel Bahuaud



PAUL PRENOVAULT

Ancien président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Paul Prenovault : - « Deux candidats sont à surveiller : Brian Bowman et Gord Steeves. Brian Bowman a souligné l'importance d'un dialogue entre les entreprises et la Ville. J'ai hâte de le voir élaborer sa plateforme électorale. Gord Steeves, quant à lui, a énormément d'expérience au conseil municipal. Par contre, le débat m'a déçu. Les candidats ont parlé autour de la question de l'amélioration de nos infrastructures. »



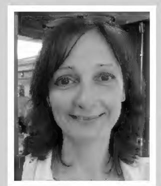
ELIZABETH JONES

Facilitatrice pour la Coopérative jeunesse de services, Elizabeth Jones : « Paula Havixbeck m'a beaucoup impressionnée. Ses idées sont très complètes et concrètes. Elle sera une excellente mairesse. Quant aux enjeux importants, l'amélioration des infrastructures est incontournable. Cela dit, il ne faudrait pas seulement parler des rues, mais du transport en commun. On ne devrait pas attendre plus de 40 minutes pour un autobus. Et les étudiants universitaires devraient payer moins cher pour y embarquer. »



DANELLE HUEGING

Présidente de JCI Winnipeg, Danelle Hueging : « Le débat était trop court pour avoir de la substance et discuter à fond des idées. Alors il n'y a pas eu de grand gagnant. C'est dommage, parce que nos infrastructures s'écroulent tandis que nous tournons en rond. J'aimerais que comme ville, on agisse, au lieu de réagir. On veut régler l'infrastructure? Planifions 50 ans à l'avance. Chose certaine, les Winnipégois, surtout les jeunes, doivent participer davantage à la discussion politique. »



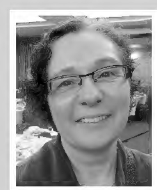
CAROLE FREYNET-GAGNÉ

Entrepreneure de Saint-Boniface, Carole Freynet-Gagné : « Candidats impressionnants – Judy Wasylycia-Leis, Brian Bowman et Paula Havixbeck m'ont impressionnée par la précision de leurs réponses. Ils ont un plan. C'est encourageant. Comme tout le monde, nos infrastructures m'inquiètent. Or il faut savoir les réparer et les maintenir. Et pour réussir, il faut une vision à long terme. »



CLAY PURVES

Résidant de Winnipeg, Clay Purves : « Les candidats crédibles sont Judy Wasylycia-Leis, Brian Bowman, Gordon Steeves. Ils ont de bonnes idées et de bien différentes perspectives, ce qui est très sain pour la vie politique. Quant aux autres candidats, ils pourraient être éliminés de débats futurs, pour que nous puissions discuter en long et en large des questions importantes, comme la transparence et les infrastructures croulantes qui sont la honte de Winnipeg. »



JOSÉE VAILLANCOURT

Musicienne de Winnipeg, Josée Vaillancourt : « Pour moi, la gagnante est Paula Havixbeck. Elle a de l'expérience et veut encourager les partenariats entre les organismes communautaires, les entreprises et la Ville. Je suis artiste, et les fonds publics pour la scène culturelle sont de moins en moins accessibles. Il faut former des partenariats avec les gens d'affaires, et Paula Havixbeck a compris cette réalité. Quant aux situations qui me tracassent, j'aimerais plus de transparence chez nos conseillers municipaux, et plus de respect mutuel. On peut être en désaccord sans créer de l'animosité. »

POLITIQUE MUNICIPALE

« Un moment charnière »

Selon plusieurs candidats à la mairie de Winnipeg, l'heure est venue d'adresser, une fois pour toutes, le problème des infrastructures en désuétude dans la métropole.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Les candidats à la mairie de Winnipeg, Judy Wasylycia-Leis, Michael Vogiatzakis, Gord Steeves, Robert Falcon Ouellette, Paula Havixbeck, Michel Fillion et Brian Bowman, accompagnés du président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Robert Tétrault.

Les infrastructures croulantes, les taxes commerciales trop élevées, ainsi que le manque de transparence au sein du Conseil municipal sont les grandes priorités qu'il faut attaquer de front à Winnipeg. Telle était, du moins, l'impression générale dégagée lors du tout premier débat des candidats à la mairie de Winnipeg, qui avait lieu à Saint-Boniface le 18 juin dernier, et qui était organisé par la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB).

Alors que le maire actuel, Sam Katz, a annoncé, le 20 juin dernier, qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat, sept candidats avaient déjà participé au débat de la CCFSB : l'avocat Brian Bowman, l'entrepreneur francophone, Michel Fillion, la conseillère municipale de Charleswood-Tuxedo, Paula Havixbeck, le professeur universitaire, Robert Falcon Ouellette, l'ancien conseiller municipal de Saint-Vital, Gord Steeves, l'entrepreneur, Michael Vogiatzakis et l'ancienne députée fédérale néodémocrate de Winnipeg Nord, Judy Wasylycia-Leis.

« Nous vivons un moment charnière dans l'histoire de Winnipeg, a souligné Robert Falcon Ouellette. Pour réparer nos infrastructures, qui sont en piteux état, nous pouvons choisir des solutions faciles à court terme, qui ne feront que repousser l'inévitable, ou prendre le temps d'effectuer une planification à long terme. Winnipeg a dressé une stratégie de 20 ans, qu'elle ne respecte pas. Calgary, par contre, fait du planning pour les 100 prochaines années. »

Brian Bowman est du même avis, en apportant plus de précisions sur les étapes à franchir pour réaliser la planification urbaine à long terme. « D'abord, il faut changer le ton à l'Hôtel de Ville, en se débarrassant des politiciens qui ont souvent changé leur fusil d'épaule sur des questions d'infrastructure, lance-t-il. Ensuite, il faut élaborer un plan à long terme que nous ferons respecter au fil des années, jusqu'à ce que la Ville puisse le mener à bien. Pour réussir, il faut aussi savoir bien communiquer ce plan, afin que les contribuables soient davantage convaincus de son bien-fondé. »

Pour sa part, Gord Steeves estime qu'il faut d'abord « réexaminer la façon dont la Ville établit les priorités en élaborant son budget capital ». « Il y a du gaspillage et des non-sens réglementaires, indique-t-il. De plus, une fois que les priorités sont établies pour restaurer nos infrastructures, il ne faut pas broncher devant les dépenses nécessaires, mais plutôt rechercher agressivement les sources de revenus nécessaires. La Province, entre autres, ne fait pas sa juste part pour la ville de Winnipeg. »

Sur la question de relations entre la Ville de Winnipeg et les entreprises, Judy Wasylycia-Leis a souligné qu'il « faut commencer par réduire les taxes commerciales ». « Il faut également établir un dialogue ouvert entre les commerçants et la Ville, possiblement par le biais de forums d'information, souligne-t-elle. Et lorsqu'une entreprise cherche à obtenir un permis quelconque, pour des fins d'efficacité, il serait de mise de réduire le temps qu'il faut attendre pour l'obtenir. Les tracasseries administratives sont gênantes. »

« Lorsque des entreprises répondent aux appels d'offres de la Ville, ayons des règles de jeu équitables, qui permettent aux entreprises moyennes ou moins connues de dénicher des contrats », a ajouté Paula Havixbeck.

Sur la question de la transparence et du besoin d'un nouveau *leadership* au sein du Conseil municipal, les candidats n'ont pas ménagé leurs propos.

« Le statu quo ne nous permettra pas de gagner notre pari, lance Brian Bowman. En élaborant ses politiques, le Conseil a trop souvent polarisé le débat, dans une culture du secret. Il faut dépoussiérer tout ça, et rétablir la transparence. »



À VOUS *la parole*

*À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca**.*

Au pied de l'Esplanade

Madame la rédactrice,

Au cours des derniers mois, plusieurs membres de la famille Forest ont exprimé avec vigueur leur opposition au choix de l'emplacement futur de la statue de Georges Forest dans le parc Provencher.

Nous croyons que l'emplacement de cette statue doit avant tout et d'abord se trouver au pied de l'Esplanade Riel, côté Saint-Boniface bien entendu.

Le parc Provencher est un endroit récréatif qui est vu seulement par ceux qui s'y retrouvent en quête de divertissement et rien de plus. À l'opposé, l'Esplanade Riel reçoit un niveau élevé de circulation sur une base quotidienne, et ce surtout durant les mois d'été ainsi que la saison du tourisme à Saint-Boniface et Winnipeg.

Georges Forest et le riche héritage qu'il a légué à la communauté francophone et la province n'ont absolument RIEN À VOIR avec le parc Provencher.

En effet, l'argument qui préconise un emplacement sur l'Esplanade Riel trouve une raison additionnelle dans un courriel qui m'est parvenu de la part de Léo Dufault (membre de la famille Forest) plus tôt cette année : « L'emplacement idéal d'une statue commémorative de Georges Forest serait au pied de l'Esplanade Riel à Saint-Boniface, **avoisinant le Musée des droits de la personne.** » C'est tout dire au sujet d'un homme qui a si ardemment défendu les droits linguistiques de sa chère communauté francophone.

À ce même sujet, Claude Forest a exprimé les propos suivants :

« Depuis le début des années 1960, Georges prônait l'indépendance de Saint-Boniface dans le projet de fusion des villes pour former le grand Winnipeg. La frontière entre les deux villes à cette époque était la rivière Rouge.

Au début des années 1960, Georges à mené une délégation de 800 personnes, à pied, de l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface jusqu'au Palais Législatif. L'ancien pont Provencher est le symbole de cet évènement. Georges s'est présenté devant les tribunaux de la Ville de Winnipeg pour ses contraventions et il a plaidé son cas devant des comités au Palais Législatif.

Les principaux adversaires devant la Cour Suprême étaient Georges contre la Province du Manitoba. Les ronds points de l'Esplanade, idéalement du coté du musée (de Saint-Boniface) face au Palais, à mon avis, soulignent ce fait.

En ramenant le bilinguisme au Manitoba, Georges a restauré le projet du Gouvernement Provisoire de Louis Riel. L'Esplanade porte le nom de Louis Riel et le nom de Georges y serait tout naturellement associé en tant qu'acolyte. »

En tant que frère de Georges, j'abonde dans le même sens que Claude et Léo et il serait impensable de procéder avec l'option du parc.

Deux autres endroits méritent considération dans ce dossier : le Musée de Saint-Boniface ou alors devant l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Boniface.

Cependant, les membres de la famille Forest croient toujours que L'Esplanade Riel doit demeurer le premier choix pour l'emplacement de cette statue.

Ainsi, l'on pourra enfin affirmer que Georges Forest appartient bel et bien à sa communauté.

Gabriel J. Forest, f.c.a.
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 16 juin 2014

PETITE ENFANCE

P'tit bonheur : vers le déménagement

En se préparant pour le déménagement de leur garderie, prévue pour septembre 2015, les parents et le conseil du P'tit bonheur devront décider s'ils continueront d'utiliser ses locaux actuels.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La garderie du P'tit bonheur pourrait conserver ses locaux actuels, dans l'école Marion, tout en emménageant dans son nouvel édifice. C'est, du moins, ce qu'a affirmé la présidente du conseil d'administration de la garderie du P'tit bonheur, Nadia Major, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, tenue le 18 juin dernier.

« Nous allons occuper les nouveaux locaux, situés tout près de l'école Taché, en septembre 2015, mentionne-t-elle. Or la Province nous a indiqué que nous avons l'option de retenir l'espace actuel, en vue d'une éventuelle croissance de notre clientèle. Le conseil d'administration n'a pas encore tranché la question. Mais le maintien de deux locaux, à bien des égards, serait certainement avantageux. »


Nadia Major, lors de l'assemblée annuelle du P'tit bonheur.

photo : Daniel Bahuaud

Entre-temps, la garderie se prépare pour le déménagement. « Je suis membre du conseil depuis quatre ans, et pendant tout ce temps, on n'a pas cessé de parler de la possibilité d'un déménagement, remarque Nadia Major. Les travaux de construction enfin entamés, le projet devient une réalité concrète. C'est soulageant. Et ça augure bien pour l'avenir. »

En fait, l'édifice, dont la construction se chiffre à environ sept millions $, pourra accueillir 74 enfants, soit deux fois plus qu'à la garderie actuelle.

« Nous pourrons doubler le montant d'élèves d'âge scolaire avant et après les heures d'école qui fréquentent le P'tit bonheur, indique Nadia Major. Et au lieu d'accueillir quatre poupons, nous en aurons 16. »

Quant aux élèves de la prématernelle, le P'tit bonheur aura l'espace pour accueillir entre dix et 20 jeunes. « Il est possible qu'on nous enlève ces jeunes, fait remarquer Nadia Major, étant donné que la Division scolaire franco-manitobaine explore la possibilité d'offrir les cours de prématernelle dans le cadre de sa programmation régulière. Ça reste à voir. »

En outre, la garderie recevra des fonds de la Province pour l'aider à fonctionner efficacement lors de la transition vers la nouvelle garderie. « Nous ne connaissons pas la somme à l'heure actuelle, puisqu'elle sera déterminée en fonction du nombre de jeunes que nous accueillerons à la rentrée de 2015 », indique la trésorière, Marie-Josée Lacombe O'Grady.

En attendant le déménagement, la situation ne sera pas de tout repos pour le conseil d'administration et les parents du P'tit bonheur. « Tout ne nous sera pas donné, déclare la secrétaire, Chantal Alary. Il faudra collecter des fonds pour aménager la cour de la garderie. Des structures de jeux seront nécessaires, étant donné que nous ne pourrons pas toujours avoir accès à la cour de l'école Taché. Nous explorons la possibilité d'un partenariat avec l'école, afin de partager les espaces verts et de maximiser notre accès aux ressources de l'école. N'empêche qu'il faudra répondre nous-mêmes aux besoins propres à la garderie. Nous avons du pain sur la planche. »

FIERS DE NOTRE UNIVERSITÉ

Félicitations

BOURSIERS ET BOURSIÈRES 2013-2014

Merci à nos généreux donateurs et donatrices qui soutiennent le programme de bourses de l'Université de Saint-Boniface. Nous sommes fiers d'offrir des bourses de mérite, de participation et de besoin qui attirent et retiennent les meilleurs étudiants et étudiantes chez nous. Bravo à tous les récipiendaires 2013-2014!

Bourse d'admission excellence
Katherine Amos
Rhéal Chartier
Akaelia Danielak
Viviane Delaquis
Karina Durupt
Sarah-Rae Elhatton
Hannah Ellis
Zacharie Fowler
Elise Gueret
Anissa Horky
Maïa Horning
Sara Huggins
Joëlle Jeanson
Kristina Jimenez
Mae Keomanivong
Dée-Anne Krizak
Lauren LaFlèche
Kylie Marana
Makenna Marcon
Gabrielle Marquis
Émilie Morier-Roy
Kit Muir
Kami Nagle
Stefan Padeanu
Paige Payment
Raquel Pazdor
Nicole Prenovault
Lindsay Probert
Lindsay Rous
Janelle Swiderek
Regina Tan
Kaylee Vandenberghe
Alexa Young

Bourse d'admission mérite
Elizabeth Albert
Dylana Barnabé
Ashley Beauchamp
Tyler Bibault
Elizabeth Bisson
Rachelle Bjornson
Ashley Bohémier
Megan Bouchard
Danika Bourrier
Janelle Buissé
Shaylene Carr
Michel Comte
Geneviève Couture
Sydney Cowper
Kaitlyn Crocker
Sarah da Silva
Keleigh Danais
Sandy de Castro
Jacques de Moissac
Mark Dela Cruz
Jean-Marc Déquier
Lindsay Dheilly
Chloé Dilk
Kristen Donald
Stefan Dornez
Gabrielle Dupuis
Jacynth Dupuis
Breanna Eidse
Janelle Fontaine
Megan Fraser
Zacchary Fredette
Evelyn Garcia
Nadine Girouard
Valérie Grenier
Johana Gutierrez Portillo
Liesel Hale
Kevin Hildebrandt
Rhea Hurley
Alison Lacey-Bergeron
Cédelynne Lachance
Stéphane Lacroix-Pouliot
Bree-Ann Lamothe
Renée Lapointe
Jean-Yves Lavoie
Sharisse Lontajo
Nathalie Maheu
Nicolas Marcon-Lajeunesse
Matthew Massicotte
Jaymar Mendoza
Braeden Mitchell
Alyssa Nurse
Alexiah Olson
Reed Ozunko
Nicholas Paryniuk
Julien Poirier
Rhéanne Reimer
Cameron Ritchot-Ross
Victoria Roy
Liam Roy
Paige Roy
Alex Sabourin
Rae-Anne Saunders
Natalie Senécal
Arielle Skirzyk
Gabrielle Sorin
Janelle St. Jean
Annick Svistovski
Nicole Tétrault
Julien Tougas
Kaitlyn Wiens
Mercedes Wyenberg
Hailey Yozenko

Bourse de mérite des programmes d'études
Éric Bohémier
Brittany Boxall
Désirée Chabot
Liam Châtel
Khalil Chouayekh
Kaitlyn Cook
Siham El Aoufir
Khadimou Fall
Marion Faure
Karine Ferguson
Alyena Fredette
Chloé Freynet-Gagné
Miguel Gauthier
Sara Habity
Matea Jelcic
Safia Lechguer
Roxanne Lemoine
Britt Ludkiewicz
Beverley Lunney
Zaina Bu Manzeke
Emily Miller
Sophie Moquin
Mario Savard
Guillaume Schirru
Taylor Smith

Bourse d'excellence - Baccalauréat international - 1er niveau
Amber O'Reilly

Bourse d'excellence - Baccalauréat international - 2e niveau
Gavin Boutroy
Marie-Eve Presber

Bourse d'excellence - Baccalauréat international - certificat
Jean-Yves Lavoie
Annick Svistovski

Bourse d'excellence des programmes d'études
Maryam Bezzahou
Katherine Boily-Bernal
Chaimae Bouamira
Zachary Bouchard
Caryne Chartier
Josée Deroche
Kathryne DesAutels
Sophie Dumontier
Maria Fadl
Élise Labossière
Karine Major
Emmanuel Neche
Papa Omar Ngom
Alida Nkurunziza
Mélina Prévost-Robidoux
Brianne Rondeau
Marc-André Simard
Katrina Tymko

Bourse André-Martin
Kylie Morgan

Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J. *(fondée par la classe Rhétorique 1950)*
René Ritchot
Simon Schaubroeck

Bourse de la relève en traduction
Jaëlle Deslauriers

Bourse de mérite - Raymond-Bernier *(fondée par Claude et feue Réjane Bernier)*
Lauren Girard

Bourse de recherche de l'APPUSB
Abdellah Bezzahou

Bourse d'excellence en français Antoine-Gaboriau
Zoe Cressman
Andrée Labossière

Bourse d'excellence en sciences infirmières *(fondée par Gisèle Lapointe)*
Ashley Hébert

Bourse d'excellence Fernand-Marion
Kateri Freynet-Gagné

Bourse d'excellence Gabrielle-Roy
Éric Vielfaure

Bourse d'excellence Lionel-Fréchette
Kelsey Bray

Bourse d'excellence Neil-Gaudry
Alexie Touchette

Bourse du député de Saint-Boniface à l'assemblée législative
Alexie Touchette

Bourse Festival théâtre-jeunesse
Jean-Marc Déquier

Bourse La Vérendrye
Éric Vielfaure

Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault
Jennifer Lagassé
Nicolas Lees
Danielle Peeler

Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault - Clinique Youville
Jenna Wiebe

Bourse - APPUSB
Malek Ben Aissa
Maryanne Gagné

Bourse CNFS - USB
Juhelle Boulet
Brigitte DeCosse
Javan Maes
Monica Marion
Nadia Taouile

Bourse d'admission - Baccalauréat en Éducation
Philippe Beaudry
François Dufour
Stéphany Halikas
Jaclyn Jeanson
Andrée Labossière

Bourse de mérite Marcelle-Lemaire *(fondée par Héritage Saint-Norbert)*
Michelle Cadez
Geneviève LaTouche

Bourse de mérite sportif Fréchette-Fredette
Gabrielle Marquis
Alex Sabourin

Bourse de mérite vie étudiante - AEUSB
Rochelle Comte
Véronique Demers
Marieme Diedhiou
Laticia Dyer
Chloé Freynet-Gagné
Papa Kounta
Daniel Nechi
Lionel Aurelien Nomegne Njeukam
Amber O'Reilly
Rachelle Rocque
Joanne Sawatzky
Cheick-Oumar Traoré

Bourse de mobilité et de perfectionnement de l'AEUSB
Nicolas Audette
Mélanie Therrien-Hébert

Bourse d'excellence en éducation Francofonds
Rachelle Rocque
Meghan Waters

Bourse d'excellence Lucien-St-Vincent
Lisanne Boily
Chantelle Gauthier
Julie Gosselin

Bourse d'excellence Paul-Ruest *(fondée par Marcel André Desautels)*
Véronique Demers
Sidy Mohamed Diakhate

Bourses d'excellence Ronald-J.-Duhamel
Émilie Chartier

Bourses d'immersion - AUFC
Akaelia Danielak
Liam Roy

Bourses du fonds de nouvelles technologies
Sidy Mohamed Diakhate
Sophie Dumontier
Khadimou Fall
Mario Savard

Bourse du programme en éducation de la jeune enfance
Liesel Hale
Jessica Soko

Bourse Le français pour l'avenir
Jean-Marc Déquier
Marie-Eve Presber

Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation
Nadine Lesage
Rébecca Martin-Ilunga

Bourse Marcel André Desautels - Distinction
Mohamed Brioual
Justin Buissé-Laroche
Maria Chaby Hary
Eric-Orion Channer
Rochelle Comte
Alixe Kirouac
Nakita McRae
Véronique Mousseau
Simon Schaubroeck
Dominique Tétrault
Sophie Touchette
Eric Trudel
Marc Williams

Bourse Marcel André Desautels - Promotion *(mérite et excellence)*
Joël Ayotte
Assa Coulibaly
Rémi David
Jacques de Moissac
Issaka Dia
Abdessamad El Goumri
Kadiatou Fofana
Harouna Gueye
Nabil Ibnou Zahir
Mélanie Jeanson
Ali Karoum
Ndeye Penda Khouma
Joel Lajoie
Éric Lamothe
Aboubakrine Sadikh Mbaye
Naimatou Mihindou Mamboundou
Mouhyaddin Osman
Kadidia Ouattara
Vannessa Roman
Djeneba Sall
Madani Tall

Bourse sportives Caisse Groupe Financier
Mélissa Beauchemin
Camille Beauchemin
Bertrand Bekolo
Ahmed Ben Ayed
Abdellah Bezzahou
Elizabeth Bisson
Gavin Boutroy
Dielle Braun
Raegan Caron
Ahmed Charif
Rhéal Chartier
Caryne Chartier
Yahia Chihab
Stéphanie Comte
Seifeddine Dhaoui
Houssemeddine Dhaoui
Jean-Bocar Diallo
Abdoulaye Diarra
Djénéba Diawara
Moustapha Diop
Christien Fiola
Mahamadou Fofana
Maxime Forest
Zacchary Fredette
Alyena Fredette
Abdoul Gaye
Marie-Claude Guénette
Harouna Gueye
Diego Guzman
Alain Hébert
Nabil Ibnou Zahir
Marouane Imaghri
Keisha-Mae Kaddu
El Madhi Khattabi
Youssou Koume
Catherine Lavigne
Josée Lavoie
Sylvain LeGal
Nicolas Marcon-Lajeunesse
Gabrielle Marquis
Marouane Mounir
Mohamed Mufti
Lionel Aurelien Nomegne Njeukam
Reed Ozunko
Stefan Padeanu
Quentin Raval
Danica Ritchot
Mokhtar Saaidy
Alex Sabourin
Yannick Say
Jonathan Seemann
Mohamed Lamine Sidy
Alexandra Smith
Cheikh Sonko
Janelle St. Jean
Amadou Touré
Gérard Turenne
Chad Wallack

Bourses sportives Julie-Paillé
Rhéal Chartier
Zacchary Fredette
Marie-Claude Guénette
Reed Ozunko
Stefan Padeanu

Bourse Isbister
Émilie Chartier
Véronique Demers

Bourse commémorative Sénateur-Gildas-Molgat
Erica Joynt

Bourse d'animation culturelle
Chloé Carpenter
Janique Freynet-Gagné
Françoise Therrien Vrignon

Bourse de l'Association francophone pour le savoir
Danika Bourrier

Bourse de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface
Mélanie Jeanson

BOURSES DE BESOIN

Bourses de besoin Toronto-Dominion pour étudiants en sciences infirmières ou service social
10 récipiendaires

Bourses de besoin Cécile-Bellec pour étudiants au baccalauréat en éducation
4 récipiendaires

Bourse de besoin de l'AEUSB
12 récipiendaires

Bourse de besoin de l'APPUSB
2 récipiendaires

Bourse de besoin de l'USB
7 récipiendaires

Bourse Louis-Riel
15 récipiendaires

Bourse Manitoba Teachers' Society
2 récipiendaires

Bourse Manitoba Teachers' Society - Métis
2 récipiendaires

Bourse pour répondre à des demandes spéciales
4 récipiendaires

Bourse Manitoba Association of School Superintendants - Métis
1 récipiendaire

Bourse de la Foundation for Registered Nurses of Manitoba
2 récipiendaires

Bourse Victor-and-Marie-Wyatt
1 récipiendaire

Bourse de besoin de la Régie générale des services à l'enfant et à la famille
1 récipiendaire

PRIX ET MÉDAILLES UNIVERSITAIRE

Médaille d'or de l'Université du Manitoba
Kelsey Bray

Médaille d'excellence de l'USB en Éducation - maîtrise
Sébastien Fournier

Médaille d'excellence de l'USB en Éducation - premier cycle
Zoe Cressman
Rachelle Rocque

Médaille d'excellence de l'USB en Arts
Éric Vielfaure

Médaille d'excellence de l'USB en Administration des affaires
Maria Chaby Hary

Médaille d'excellence de l'USB en Service social
Julie Gervais

Médaille d'excellence de l'USB en Sciences
Kelsey Bray

Prix Marcel-André-Desautels
Maria Chaby Hary

Prix de l'Association des anciens et des anciennes de l'USB
Abdellah Bezzahou

Prix d'excellence Groupe Investors
Joel Martine

Prix d'excellence Powercorp
Julie Gosselin

Prix Lucien-St-Vincent
Danya Audette

Prix Gilbert-Rosset
Immaculée Mukamuhirwa

Prix Luc-Alarie
Aurélie Gacoin

Prix Paul-Ruest *(fondé par Marcel André Desautels)*
Kelsey Bray

Prix Raymonde-Gagné *(fondé par Marcel André Desautels)*
Laura Fedoruk

Prix des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba
Malek Ben Aissa

Prix du gouvernement français
Zoe Cressman

Prix Francofonds
Françoise Therrien Vrignon

Prix du concours oratoire Canadian Parents for French
Emma Gehrs-Whyte

PRIX ET MÉDAILLES ETP

Médaille du gouverneur général
Sidy Mohamed Diakhate

Médaille d'excellence de l'ETP - Administration des affaires
Papa Omar Ngom

Médaille d'excellence de l'ETP - Communication multimédia
Sophie Dumontier

Médaille d'excellence de l'ETP - Éducation de la jeune enfance
Hanna Kabouia

Médaille d'excellence de l'ETP - Gestion du tourisme
Guillaume Schirru

Médaille d'excellence de l'ETP - Informatique
Sidy Mohamed Diakhate

Médaille d'excellence de l'ETP - Soins infirmiers auxiliaires
Emmanuel Neche

Prix de l'Association des anciens et des anciennes de l'USB
Papa Djibril Gueye

Prix Paul-Ruest *(fondé par Marcel André Desautels)*
Sidy Mohamed Diakhate

Prix de l'Association des comptables généraux accrédités (CGA)
Papa Omar Ngom
Alida Nkurunziza

Prix Francofonds
Khalil Chouayekh

Prix Gretta-Brown
Khalil Chouayekh



ustboniface.ca

/ustboniface

ÉDUCATION

Éduquer pour l'excellence

Le programme de prématernelle à temps plein se poursuivra l'année prochaine. Deux autres écoles de la Division scolaire franco-manitobaine accueilleront les jeunes.



Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) a mis fin à ses activités pour l'année scolaire 2013-2014. Au cours de la dernière rencontre qui a eu lieu le 18 juin, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), a annoncé que le projet pilote de prématernelle à temps plein se poursuivra. Mieux, il s'étendra à deux autres écoles.

« Le bilan que nous avons est partiel mais les premiers indicateurs nous disent qu'il est très positif », affirme le directeur général adjoint de la DSFM, René Dequier. Le programme s'étendra donc dès la rentrée scolaire prochaine à deux autres écoles de la DSFM. « Nous avons choisi les écoles Jours de Plaine et Saint-Georges, précise René Déquier.



Archives La Liberté

Le directeur général adjoint de la Division scolaire franco-manitobaine, René Déquier.

« D'autres enfants âgés de quatre ans vont pouvoir bénéficier de ce programme », poursuit-il. Ce projet a pour but de permettre aux enfants de vivre dans un environnement francophone afin qu'« ils aient déjà un bon niveau de français quand ils vont commencer la maternelle », rappelle René Déquier.

Par ailleurs, les conseillers de la CSFM ont également adopté la mise en œuvre d'une étude pour une garderie dans la communauté de Saint-Georges. « On a demandé aux architectes de nous proposer des plans architecturaux, confie René Déquier. Nous allons voir ensuite ce qui est possible de faire. »

Un choix orienté

La Province du Manitoba apporte son appui à la DSFM dans le cadre de son programme de formation professionnelle et de cours axés sur les métiers en français. Cette annonce a été faite le 16 juin dernier par le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger qui s'est engagé dans un communiqué à travailler avec la DSFM dans le cadre de la formation professionnelle des jeunes car, « former les jeunes pour les emplois bien rémunérés de demain est un investissement dans l'avenir du Manitoba ».

À cet effet, de nouveaux cours axés sur les métiers en français seront ajoutés. De même, la Province fournira à la DSFM « un soutien financier de 23 000 $ pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle et axés sur les métiers de la 7e à la 12e année.

Par ailleurs, le premier ministre du Manitoba a annoncé un financement de 20 000 $ pour l'École/Collège Gabrielle-Roy. Ce montant servira à acheter une machine de découpage et de gravure au laser.

Face à tout ce soutien, le président de la CSFM, Bernard Lesage manifeste sa satisfaction. « Cela répond à un besoin important de choix de cours pour nos élèves francophones », assure-t-il.

« Nous voulons que chaque Manitobain puisse profiter des bons emplois et de l'économie croissante ici dans la province, conclut Greg Seilnger. Notre stratégie vise à investir dans nos enfants, à développer leurs compétences et à leur fournir des possibilités ici, chez eux. »

FRANCOPHONIE ET ETHNOLOGIE

Étudier « les irréductibles »

Candidat au doctorat à Madrid, Baltasar López Ruiz veut comprendre pourquoi les francophones de l'Ouest ont maintenu leur volonté de lutter, pour préserver leur identité et leur patrimoine linguistique.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Lorsque je suis venu, en 2008, enseigner les mathématiques à titre de professeur visitant à l'Avalon High School, une école d'immersion française d'Edmonton, j'avais, comme bien des Européens, l'impression que tous les Canadiens parlaient les deux langues officielles de leur pays, lance l'Espagnol, Baltasar López Ruiz. J'ai vite compris que ce n'était pas le cas. En fait, les seuls Canadiens bilingues que je connaissais étaient les enseignants, mes élèves étant des bilingues en devenir. Je me demandais pourquoi c'était le cas. Pourquoi la majorité anglophone méconnaissait tant le français, et pourquoi les francophones tiennent-ils tant à leur langue maternelle? »

De retour en Espagne, Baltasar López Ruiz demeurait hanté par ces questions. Au point où le candidat au doctorat à l'Université nationale de l'éducation (UNED) à Madrid a décidé d'en faire son sujet de thèse.

« J'ai entamé mes recherches initiales en 2009, en essayant de dresser le profil le plus précis, sur les plans linguistique et culturel, de la population franco-albertaine, explique Baltasar López Ruiz. J'ai ensuite étendu ma recherche aux Fransaskois. Présentement, je me concentre sur les Franco-Manitobains. »

En effet, Baltasar López Ruiz invite les Franco-Manitobains à participer à un sondage en ligne, où les répondants sont priés d'exprimer leur accord ou désaccord avec plusieurs déclarations sur des attitudes entourant l'identité francophone et sa relation avec la majorité anglaise. (1)

Une volonté de survivre

Bien que ses recherches ne soient toujours pas terminées, Baltasar López Ruiz affirme avoir provisoirement conclu que les francophones de l'Ouest n'optent pas pour l'assimilation, mais plutôt pour l'intégration. « Environ 90 % des répondants qui ont rempli le questionnaire se disent Canadiens, sans pour autant avoir renoncé à leur identité francophone, constate-t-il. Au contraire, les francophones ont maintenu leur volonté de lutter, pour préserver leur identité et leur patrimoine. Depuis les tout débuts de leur présence dans l'Ouest canadien, comme les irréductibles Gaulois des histoires d'Astérix, ils ont cherché et implanté des stratégies communautaires, politiques et religieuses visant à préserver leur identité.

« Ce n'est pas le cas pour la grande majorité des Européens qui ont colonisé l'Ouest canadien, ou encore pour leurs descendants, poursuit-il. De nombreuses études font état de l'acculturation des immigrants européens. Ils ont choisi l'assimilation vers l'anglais, et ont refusé de maintenir le lien avec les troubles ethniques, linguistiques ou religieux de leur pays d'origine. Cette césure culturelle a eu d'énormes répercussions psychologiques et sociales. Et elle explique, du moins en partie, pourquoi les anglophones de l'Ouest ont pris du temps à s'intéresser au fait français, au point d'inscrire leurs enfants dans des écoles d'immersion. »


photo: Gracieuseté Baltasar López Ruiz

Baltasar López Ruiz.

La communauté francophone de l'Ouest étant toujours en évolution, Baltasar López Ruiz a voulu tenir compte, dans son questionnaire, des origines manitobaines ou autres de ses répondants. « Je veux voir s'il y a une différence significative entre un Franco-Manitobain qui habite la province depuis au moins dix ans, et ceux qui s'y sont établis plus récemment. Si on est de l'extérieur du Manitoba, que ce soit d'ailleurs au Canada ou encore de l'Afrique ou autre région de la francophonie mondiale, les stratégies d'intégration, et les rapports avec les anglophones, risquent d'être passablement différents. J'estime que les données glanées pourraient aider les organismes francophones de l'Ouest à mieux comprendre le portrait actuel de leurs communautés respectives. De plus, ils pourront peut-être gérer plus stratégiquement les domaines clés – l'éducation, la culture, le développement économique, etc. – qui conduiront au maintien de leur communauté. »

Baltasar López Ruiz compte soutenir sa thèse en 2016, après avoir effectué, en 2015, une ronde d'entrevues avec des francophones de l'Ouest. « Ces entrevues me permettront de confirmer, ou de corriger, les impressions obtenues par les questionnaires, indique-t-il. C'est une chose que de glaner des statistiques. C'est autre chose de les comparer au vécu quotidien des Franco-Albertains, des Fransaskois et des Franco-Manitobains! »

(1) On peut accéder au questionnaire de Baltasar López Ruiz sur Internet : https://docs.google.com/forms/d/126XvIiW0qo5F3D7o0-vWeEBeu_SL9q2zpZDeTrr7XDo/viewform.

ÉCOLOGIE

Vert, à tout prix

Un salon de coiffure de Winnipeg, Freshair Boutique fait le choix de contribuer à la protection de l'environnement en devenant le premier au Manitoba à faire partie de la famille des salons écologiques.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Déjà désigné salon écologique, Freshair Boutique fait un pas de plus vers la protection de l'environnement. Dès le 1er juillet prochain, ce salon de Winnipeg deviendra le premier au Manitoba à procéder au recyclage et à la réutilisation de la quasi-totalité des déchets produits dans le cadre du travail qui s'y fait. « Nous allons pouvoir recycler 90 % de tous les déchets que nous produisons », se réjouit la propriétaire du salon, Praise Okwumabua.

Et cet exploit sera possible grâce à une compagnie dont est désormais membre Freshair Boutique, les salons Green Circle. Cette compagnie, créée à Toronto a pour mission de « rendre l'industrie canadienne de la beauté durable d'ici l'an 2020 ». Et pour cela, un accent est mis sur la pratique des bonnes habitudes environnementales.

Au Québec, en Ontario ou encore en Alberta, le programme a déjà fait école. Plusieurs salons de coiffure ont ainsi changé leurs habitudes. « C'est maintenant notre tour, lance Praise Okwumabua. Je pense souvent, depuis que j'ai des enfants, à quel genre de planète je veux leur laisser. C'est ma motivation pour être plus écologique et plus respectueuse envers l'environnement.

« Nous produisons trop de déchets dans cette industrie », se désole-t-elle. Des produits chimiques et autres déchets qui souvent se retrouvent dans les eaux, la terre et sont cause de pollution. « Le programme nous aidera à rediriger aux bons endroits tout ce qui était considéré comme des déchets et se rendaient tous à la même place », se réjouit-elle.

D'ailleurs, les autres coiffeuses de Freshair Boutique sont toutes aussi ravies de pouvoir travailler dans un atelier qui affiche ses valeurs en matière de protection de l'environnement. « Ça va apaiser ma conscience, lance Andrée Lavergne avec fierté. Dans l'industrie de la beauté, on parle souvent juste de la mode mais nous avons aussi des valeurs très fortes. Et c'est une des façons de le démontrer. »

Où vont vos cheveux?

Les salons Green Circle envoient tous les déchets produits dans le salon de coiffure à des places appropriées. Alors que certains peuvent être réutilisés, d'autres sont envoyés dans des décharges.

« Généralement, tous les produits chimiques, la couleur pour les cheveux, l'ammoniac et autres sont juste rincés dans l'évier et vont dans l'eau du lac, affirme Praise Okwumabua. C'est la triste réalité. Mais avec ce programme, nous allons envoyer tous les excès de déchets chimiques liquides à une installation de déchets dangereux où ils seront gérés de manière responsable. »

Il en sera de même pour les cheveux qui trouveront une nouvelle utilité ailleurs. « Le programme détourne tous les cheveux vers des sites d'enfouissement et dans d'autres projets plus durables », assure Praise Okwumabua.

Par exemple, en 2010, la compagnie a envoyé plus de 1 000 livres de cheveux dans le golf du Mexique pour aider à nettoyer le déversement de pétrole. « C'est très intéressant de savoir que les cheveux peuvent être utilisés pour sauver la planète », confie Andrée Lavergne.

Le prix vert

Le choix d'un salon plus écologique a un prix. Et une partie de la facture sera payée par le salon qui fera de meilleurs choix environnementaux. « On utilisait déjà moins de produits chimiques, nous allons faire encore plus attention pour réduire la quantité de déchets produits, promet Praise Okwumabua.

Mais, la clientèle endossera également une partie de la responsabilité environnementale. « Nous allons charger 1,50 $ de plus sur la facture de nos clients, annonce Praise Okwumabua. Mais ce sera seulement si le service acheté fourni des déchets. Nous allons bien préciser à nos clients que ce montant est pour la sauvegarde de l'environnement. Tout l'argent sera remis à la compagnie pour le recyclage des déchets. »

Et si jamais, certains clients sont réticents à l'idée de payer un supplément pour sauver la planète? « On ne va pas les forcer à payer mais je comprendrais difficilement que des gens ne veuillent pas, assure Praise Okwumabua. Ce sera leur façon de contribuer à la protection de l'environnement.

« Les gens le payent de toute façon quand ils vont acheter certaines boissons, ajoute-t-elle. »

En anticipant les nouvelles normes environnementales de Freshair Boutique, Andrée Lavergne se dit heureuse de faire partie de ce cadre de travail. « Travailler avec tous ces produits chimiques, ça me dérangeait, explique-t-elle. C'est pour ça que j'ai quitté mon ancien travail. Quand Praise m'a dit qu'elle allait être membre de la famille des salons verts, j'étais heureuse. »


photo : Wilgis Agossa
De gauche à droite, Andrée Lavergne, Olivia Boland, Amy Zacharias, Heather Funk, Praise Okwumabua, Christie Peters et Chloe Hodgson, toutes du salon de coiffure Freshair Boutique affichent leur joie de travailler dans un environnement qui fait des choix pour le respect de l'environnement.